

L'économie de l'olivier dans le Midi de l'Italie

Grittani G.

in

Allaya M. (ed.).
L'économie de l'olivier

Paris : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série Etudes; n. 1988-V

1988

pages 63-70

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010892>

To cite this article / Pour citer cet article

Grittani G. **L'économie de l'olivier dans le Midi de l'Italie**. In : Allaya M. (ed.). *L'économie de l'olivier*. Paris : CIHEAM, 1988. p. 63-70 (Options Méditerranéennes : Série Etudes; n. 1988-V)



<http://www.ciheam.org/>

<http://om.ciheam.org/>

L'économie de l'olivier dans le Midi de l'Italie

Giovanni GRITTANI

Istituto de Estimo Rurale - Bari - Italie

Une analyse de l'économie de l'olivier ne peut se limiter à celle de la rentabilité de la production d'olives : en effet, il s'agit d'un aspect significatif mais non déterminant pour évaluer l'importance réelle de l'oléiculture. Il serait bon d'examiner en même temps que la rentabilité les rapports entre les différents systèmes d'oléiculture et le marché du travail, et la capacité de cette production à créer toute une série d'activités de transformation.

La présente communication a pour objectif de montrer comment le rôle de la production oléicole d'un territoire donné peut être mieux mis en évidence à travers une analyse par secteur qui ne se limite pas à prendre en considération le caractère économique des phases de production des olives.

L'analyse a été menée sur l'Italie méridionale où l'oléiculture s'étend sur une superficie de 918 000 hectares.

L'importance de l'oléiculture dans le Mezzogiorno de l'Italie se révèle également grâce à la comparaison avec les pays de tout le Bassin Méditerranéen : les données du tableau 1 permettent en effet de voir que le territoire qui nous intéresse ici a une production d'olives et d'huile nettement supérieure à celle des autres pays du Bassin Méditerranéen.

I - Rentabilité de l'activité oléicole

1. Typologie

L'olivier, qui présente une capacité extraordinaire d'adaptation aux différentes conditions de l'environnement et en particulier aux disponibilités hydriques, fournit bien entendu une gamme d'autant plus vaste de réponses concernant la production. Les facteurs structurels et socio-économiques peuvent apporter des modifications sensibles à ces différences de productivités.

Ceci oblige à différencier les types de production standard sur lesquels se fonde la présente analyse économique.

Dans les grandes lignes, on peut dire que le Midi de l'Italie compte cinq types d'oléicultures, dont les deux extrêmes peuvent, après avoir été limitées territorialement, être considérées comme peu significatives aux fins d'une analyse économique : En effet, face à des implantations oléicoles qui assument uniquement une fonction hydro-géologique et paysagère, s'opposent diamétralement des oliveraies qui, en présence de conditions extrêmement favorables, fournissent (même avec très peu d'interventions culturelles), des niveaux de production optimaux.

Tableau 1 : Production d'olives et d'huile dans les pays du bassin méditerranéen, en 1986

Pays	Olives		Huile	
	1000 t	%	1000 t	%
Grèce	1 052	16,9	259	21
Italie	2 000	32,1	390	28,4
Espagne	1 297	20,8	268	21,7
Maroc	250	4,0	25	2
Tunisie	600	9,6	130	10,5
Syrie	235	3,8	50	4
Turquie	450	7,2	70	5,6
Autres pays	337	5,6	38	3
Total	6 221	100,0	1 230	100,0
Italie Méridionale	1 509	24,3	296	24

Source : ISTAT, Annuaire Statistique italien, 1985

Les trois types de production les plus fréquents du Mezzogiorno sont les suivants :

A - L'oléiculture sur des terres qui présentent durant la période estivale des problèmes considérables sur le plan hydrique : dans ces conditions, la production est nécessairement liée à la réalisation d'interventions opportunes ayant pour objectif d'utiliser au maximum les maigres ressources hydriques. La productivité reste dans tous les cas plutôt basse, aux alentours de 10-20 quintaux par hectares.

B - L'oléiculture sur des terres qui, grâce à leurs caractéristiques, permettent de donner une réponse plus efficace aux interventions culturales. Dans ces conditions, les productions varient entre un minimum de 20 et un maximum de 40 quintaux par hectares.

C - L'oléiculture sur des terres qui de par leur profondeur et leurs possibilités hydriques (naturelles et artificielles), permettent d'adopter des systèmes appropriés et autorisent un développement plus libre du feuillage. Dans ce cas, les techniques culturales sont considérablement simplifiées, nécessitant moins de soins constants et méticuleux sur le plan du travail de la terre et de la taille des oliviers. La

productivité peut y varier entre 40 et 60 quintaux par hectares.

Il s'agit là d'une classification très schématique qui, partant d'un climat supposé favorable, fait référence avant tout aux caractéristiques du terrain et à ses possibilités hydriques : en réalité ces caractéristiques semblent être l'élément le plus important, les autres facteurs (densité des plantes, modes de cueillette, etc.) en découlant directement.

Dans le Midi de l'Italie, comme alternative aux systèmes oléicoles, on peut trouver :

- a) dans les conditions décrites pour le type A : vignobles et élevages extensifs ;
- b) dans les conditions décrites pour le type B : vignobles et élevages semi-intensifs ;
- c) dans les conditions décrites pour le type C : plantations fruitières (raisin de table, agrumes et fruits variés), vignobles intensifs.

2. Les taux de rentabilité

Les taux de rentabilité ont été déterminés par des analyses économiques des procédés de production

**Tableau 2 : Niveaux de revenus dans les types d'oléiculture les plus courants
du Midi de l'Italie**

	Type A (15 q/ha)		Type B (30q/ha)		Type C (60 q/ha)	
	\$ EUA	ECUS/ ha	\$ EUA	ECUS/ ha	\$ EUA	ECUS/ ha
1. Production vendable	732	643	1 465	1 285	2 931	2 571
2. Complément CEE	231	202	461	404	922	809
3. Production vendable totale (3 = 1 + 2)	963	845	1 926	1 689	3 853	3 380
4. Consommations intermédiaires	117	103	441	387	581	510
5. Valeur ajoutée (5 = 3 - 4)	846	742	1 485	1 302	3 272	2 870
6. Quotes-parts	19	17	65	57	161	142
7. Impôts	92	81	138	121	185	162
8. Main-d'oeuvre	738	648	1 144	1 003	1 815	1 592
9. Rémunération de capitaux	199	175	298	262	448	393
10. Coût (10 = 4 + 6 + 7 + 8 + 9)	1 165	1 024	2 086	1 830	3 190	2 799
11. Profit (11 = 3 - 10)	-202	-179	-160	-141	663	+581
12. Profit (12 = 1 - 10)	-433	-381	-621	-545	-259	-228

Source : *Olivae-V Anno* - N° 20

qui découlent de la typologie exposée. Les indicateurs de rentabilité les plus significatifs sont:

- a) la valeur ajoutée ;
- b) la marge nette ou le profit.

La valeur ajoutée dérive de la différence existant entre la production vendable et les consommations intermédiaires (frais relatifs à l'achat de matières premières et services). La marge nette résulte de la différence entre la production vendable et le coût global de la production (1).

Les résultats de l'estimation des deux indicateurs de rentabilité figurent au **tableau 2** dont les données peuvent également être lues en termes de structure des coûts de la production.

La variabilité notable des types d'oléiculture existant dans le Midi de l'Italie est montrée en

premier lieu par la mise en évidence de la grande différence qui existe dans les valeurs de la production vendable par hectare : en effet, on passe de 845 ECUS/ha pour les productions les moins favorables à 1 689 ECUS/ha pour les plus productives. Presque 1/4 de ces gains est représenté par le complément de prix accordé par la CEE qui, par conséquent, prend une très grande importance dans le bilan de l'activité oléicole. A ce sujet, on ne peut éviter de souligner que les modes de versement de l'aide communautaire provoquent une distorsion dans l'attribution de ces subventions : autour de 200 ECUS/ha pour les types les moins productifs et plus de 1 000 ECUS/ha pour les plus productifs. La prime n'est donc pas liée à la formation professionnelle de l'entrepreneur, mais aux caractéristiques des terrains. De toute évidence, l'inéquité s'amplifie quand les superficies cultivées sont plus grandes.

Si l'on examine maintenant les coûts, on peut observer que les moyens techniques ont en général

très peu d'importance. Évidemment, dans les conditions du type de production A, un emploi plus important des moyens techniques parviendrait à influencer de manière très limitée sur les rendements, étant donné que nous nous trouvons dans les conditions supposées par M. Liebig et démontrées expérimentalement par M. Mitcherlich en vertu de la loi bien connue du «minimum».

Dans les autres types de production, l'emploi des moyens techniques est certes plus élevé, mais reste dans tous les cas assez réduit par rapport aux emplois dans les autres cultures qui peuvent être considérées comme des alternatives à l'oléiculture. En d'autres termes, le niveau technique général de l'oléiculture est relativement modeste.

On aboutit à des conclusions analogues si l'on examine les valeurs relatives aux quotes-parts et aux rétributions des capitaux : il ressort également de cette catégorie de coût semble-t-il, que les procédés de production sont mis en oeuvre avec des emplois de capitaux réduits.

L'emploi réduit de moyens techniques et la faible dotation en capitaux contrastent avec l'emploi élevé de main-d'oeuvre (équivalent à 204 heures/an pour la production de type A, 272 heures/an pour la production du type B et 380 heures/an pour le type C. Le coût de la main d'oeuvre est donc particulièrement important : il suffit de penser qu'il absorbe 47 % du prix de vente pour la production du type le plus favorable, et 77 % pour le type de production le moins favorable. Les opérations qui exigent le plus de travail sont, comme chacun sait, la taille des arbres et la cueillette.

Le poids de la main-d'oeuvre pèse particulièrement sur les entreprises très capitalistiques pour lesquels il représente des débours effectifs ; dans les entreprises paysannes la sous-rémunération du travail familial est généralisée.

Dans ces conditions les indicateurs de rentabilité sont assez décevants. La valeur ajoutée ou la richesse produite effectivement par le procédé de production, est égale à 742 ECUS/ha pour le type de production A, à 1 302 ECUS/ha pour la production de type B et à 2 870 pour celle du type C. Il s'agit de résultats qui se trouvent certainement en dessous de ceux des systèmes alternatifs, avec une différence négative qui tend à augmenter au fur et à mesure que l'on passe des

types d'oléiculture moins favorables à ceux ayant des rendements plus élevés, dans lesquelles ladite différence peut atteindre et parfois dépasser 50 %.

Pour ce qui concerne les marges, nous avons réalisé un double calcul : avec et sans le soutien communautaire (cf. lignes 11 et 12 du **tableau 2**). Avec l'aide communautaire, se trouvent dans une position extra-marginale tant le type de production aux plus bas niveaux d'efficacité que celui d'efficacité intermédiaire (type A et B) : la marge négative varie de -141 à -179 ECUS/ha, tandis que seule la production de type C parvient à assurer une marge positive de 581 ECUS/ha.

Si l'on exclut de l'actif le soutien communautaire, la production de type C a également des conditions de profit négatif (-228 ECUS/ha).

II - Le marché du travail

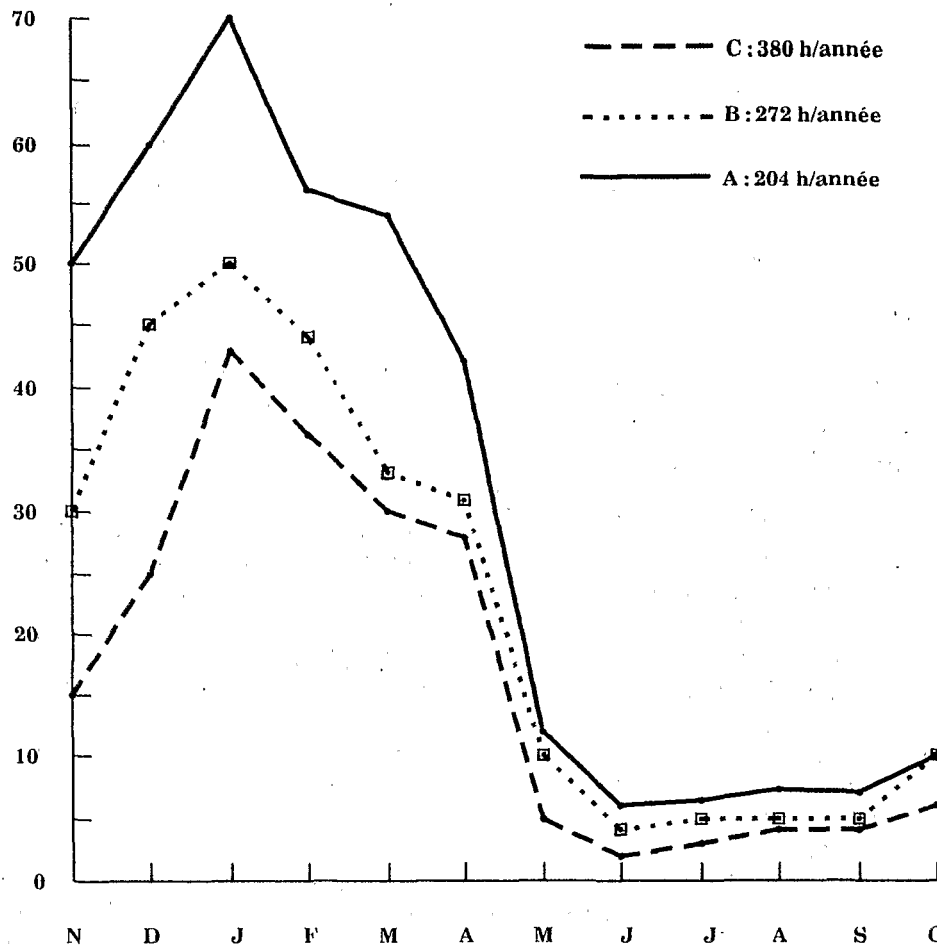
Comme chacun sait, la majeure partie de l'arboriculture présente un caractère saisonnier très marqué des besoins en main-d'oeuvre, ce qui, par conséquent, crée de gros déséquilibres dans le marché du travail, tant pour les exploitations paysannes que pour les entreprises capitalistiques. Si les exploitations paysannes ne sont pas toujours en mesure de satisfaire les besoins de certaines opérations culturales (notamment la récolte) uniquement avec la main-d'oeuvre familiale, les entreprises capitalistiques sont nécessairement contraintes d'embaucher des salariés dans des périodes où l'offre est particulièrement déficitaire, parce qu'il faut effectuer ces travaux dans des laps de temps très courts.

Dans les systèmes oléicoles l'emploi de la main-d'oeuvre est par contre beaucoup plus équilibré, car il y a la possibilité d'échelonner les opérations dans un laps de temps suffisamment grand (**figure 1**). Ceci permet aux exploitations paysannes d'utiliser une main-d'oeuvre exclusivement familiale et donc d'employer celle-ci au maximum, maximisant ainsi le rendement du travail, alors que les entreprises capitalisées ont la possibilité de fractionner la demande de main-d'oeuvre pour éviter les traditionnelles périodes de pointe.

La distribution particulière des besoins en travail explique en outre la présence dans le secteur oléicole de nombreuses entreprises à temps

Figure 1 : Distribution annuelle de la main-d'oeuvre dans les trois types d'oléiculture examinés

Heures/hectare



partiel : l'olivier permet en effet à l'entrepreneur-ouvrier d'exécuter les opérations culturales nécessaires dans le temps laissé disponible par l'activité principale.

Ces caractéristiques se retrouvent rarement dans les systèmes de production qui peuvent être considérés comme des alternatives aux systèmes de basse productivité, tels que les exploitations viticoles et des types de production à plus haut niveau de productivité. C'est le cas des exploitations viticoles, des exploitations fruitières pour lesquelles la cueillette, malgré un emploi élevé de la main-d'oeuvre, doit être en effet effectuée dans un laps de temps très court.

Ce fait a une importance fondamentale si l'on pense à l'impact considérable du marché du travail dans l'activité oléicole. En effet, sur la base des calendriers de travail des régions étudiées les besoins globaux en main-d'oeuvre peuvent être estimés à environ 262 millions d'heures, ce qui correspond à presque 41 millions de jours ouvrés. Si l'on traduit ces besoins en termes d'emplois à plein temps (1 ULU = 1 800 heures/année), le nombre des employés mobilisés par l'oléiculture s'élève à plus de 145 000. Si l'on considère ensuite le taux très élevé de chômage partiel des employés agricoles, on voit immédiatement que la masse de la main-d'oeuvre intéressée par cette activité est vraiment considérable.

Tableau 3 : Nombre d'unités locales et de salariés dans la production d'huile d'olive dans le Midi de l'Italie

Types d'installation	Nombre d'unités locales	Nombre d'employés	Nombre d'employés/unités locales
Pressoirs annexes d'exploit. agricoles	827	3 058	3,7
Pressoirs en coopératives	432	2 947	6,8
Pressoirs de type industriel	3 336	12 259	3,7
Total	4 596	18 264	4,0

Source : ISTAT, VI^e recensement général de l'industrie, 1981

III - L'oléiculture et les activités de transformation

A la production agricole est liée une série d'activités de transformation : broyage des olives, préparation des tourteaux, raffinage et fabrication de l'huile... qui amplifient considérablement les dimensions économiques du secteur.

Si on limite l'examen uniquement à l'activité de transformation de base, qui est naturellement la plus consistante sur le plan de la structure et de l'économie (et la seule, par ailleurs, pour laquelle on dispose de données statistiques officielles), on met immédiatement en évidence sa diffusion capillaire sur tout le territoire du Mezzogiorno italien, où fonctionnent presque 4 600 installations de préparation qui emploient plus de 18 000 salariés, fixes et saisonniers confondus (tableau 3).

Les installations de pressurage traditionnelles restent encore les plus répandues, bien qu'au cours des dernières années on ait enregistré une expansion des installations continues, en raison des possibilités qu'elles offrent de mécaniser toutes les phases de préparation et donc d'économiser sensiblement la main-d'œuvre.

La plupart des installations, même si on les classe dans l'échelon «industriel», ont en fait une structure artisanale ou familiale. Seules les coopératives oléicoles, avec leurs 6,8 employés en moyenne, sont plus importantes mais restent cependant inférieures aux installations industrielles opérant dans d'autres productions.

La diffusion capillaire de cette activité constitue un élément d'insuffisance technique et économique, ce qui fait qu'en général les installations sont surdimensionnées par rapport au volume de l'activité effectivement développée. Chaque unité travaille en moyenne un peu plus de 3 000 quintaux par an, répartis sur une période d'activité qui varie entre 70 et 90 jours, mais qui peut dépasser parfois 100 jours.

Une autre raison de cette insuffisance est le morcellement de la préparation, pratique encore très répandue actuellement, indépendamment de la quantité d'olives que chaque producteur mène au pressoir.

Malgré ces insuffisances, l'activité de broyage des olives occupe dans le Midi italien des dimensions très importantes en termes de production vendable: 661 millions d'ECUS en 1984, équivalent à une moyenne de 140 000 ECUS par installation et de 40 000 ECUS par employé : des chiffres plutôt modestes, confirmant le caractère principalement familial de l'activité.

IV - Conclusions

La brève analyse menée fournit quelques indications de fond, que l'on pourrait résumer comme suit :

1 - en termes de rentabilité, l'oléiculture est peu compétitive. Ce peu de compétitivité tendrait de surcroît à diminuer si le soutien communautaire venait à disparaître ; le soutien conçu comme une mesure destinée à favoriser la restructuration des installations est devenu, dans les faits, un

complément de revenu pour les producteurs oléicoles ;

2 - l'activité oléicole répond parfaitement aux exigences de l'emploi dans le Midi de l'Italie (exploitations paysannes souvent gérées à temps partiel) ;

3 - la production oléicole induit enfin une série d'activités de transformation qui, bien que susceptibles de rationalisation structurelle, constituent toujours un fait important dans l'économie agro-alimentaire du territoire.

Compte tenu de ces éléments, il est bien difficile de prendre en considération la possibilité de remplacer les systèmes oléicoles existants.

Notre analyse nous conduit plutôt à penser que l'unique solution possible consisterait en une série de mesures destinées à réorganiser sur des bases de plus grande efficacité les processus de production et à modifier les modalités d'application des aides communautaires.

Les interventions de modernisation doivent être diversifiées selon les diverses situations dans lesquelles s'insèrent les exploitations.

Concernant les installations qui se rangent dans le type A, il devrait être procédé à des interventions radicales, tant pour les plantes (arrachage des vieilles plantations et replantation) que pour le terrain (enlèvement des bancs de roches, drainage, etc.).

Pour les installations de moyenne productivité (type B), les interventions pourront être un peu moins radicales. On devra dans ce cas tenter d'améliorer les disponibilités hydriques des terrains, recycler les variétés et restructurer les formes de taille, de façon à augmenter les niveaux de production.

Enfin, pour les installations du type C, l'objectif sera d'augmenter leur efficacité au moyen d'interventions telles la restructuration des formes de taille qui influent fortement sur la réduction des coûts.

En ce qui concerne ce dernier aspect, il n'y a pas de doute que l'intervention, pour ainsi dire stratégique, devra s'appliquer au poste qui influe sensiblement dans les bilans des exploitations oléicoles, c'est-à-dire les frais de main-d'oeuvre. Cet objectif pourra être obtenu par la

mécanisation des opérations de taille et de récolte. Des enquêtes ont mis en évidence que l'introduction d'innovations techniques peut permettre de réaliser des économies dans les frais de récolte allant de 10 à plus de 50 % ; pour la taille, l'économie peut être de 60 % environ.

De ce qui a été exposé, il ressort clairement que la mise en oeuvre des mesures de modernisation présuppose la mobilisation de ressources financières considérables, au point que l'on peut considérer que celles-ci devraient être une sorte de *New deal* de l'activité oléicole de l'Italie méridionale. On peut penser que cet accroissement des dépenses, dans un secteur très entraînant pour l'économie, peut constituer une opération très fructueuse pour l'Etat.

La mobilisation importante de ressources à investir doit bien entendu être cohérente avec les modalités de versement de l'aide communautaire. Actuellement, le soutien présente des inconvénients : en effet, d'une part il favorise les producteurs travaillant dans des conditions d'oléiculture absolument efficaces et pouvant compter sur une base de production large (c'est-à-dire les producteurs qui ont le moins besoin de soutien) ; d'autre part, ayant comme unique paramètre de référence la quantité d'huile produite, le soutien, en fait, finit par pénaliser les productions qualitativement meilleures.

Si l'on considère le problème de la modernisation de l'activité oléicole, les modalités de versement de l'aide communautaire devraient correspondre soit à la nécessité d'un complément de revenu (dont la signification est assimilable à l'indemnité prévue par la législation de 1975 relatives aux montagnes), soit à la stimulation de la restructuration du secteur en question.

Pour conclure, on ne peut cacher le rôle capital, pour argumenter la rentabilité de l'oléiculture, que joue la révision de l'actuelle législation relative à la classification des huiles pour laquelle doit intervenir un accord au niveau international : comme chacun sait, à l'heure actuelle la classification favorise les productions de qualité inférieures, avec des conséquences négatives sur l'image de marque des productions de haute qualité.

A cet égard, on peut estimer que les différences actuelles de prix ne correspondent pas aux différences de qualité des productions commercialisées.

Comme on peut le noter, la modernisation est fondée sur un ensemble d'interventions publiques, privées, nationales et communautaires relativement articulées qui, dans la mesure où elles présenteront une certaine cohérence, pourront permettre le développement d'un secteur dont le rôle dans l'économie et dans le marché du travail justifie l'ampleur financière des mesures proposées.

Notes

(1) L'estimation de la production et des coûts a été effectuée en traitant des informations extraites de relevés d'entreprises, selon les différents types distingués. La méthode adoptée pour l'estimation de la production et des coûts est la suivante :

a) pour la production vendable, on s'est servi des rendements moyens de chaque type de production et des prix moyens des récoltes 1985-86. La référence à un prix unique représente une

schématisation nécessaire car les prix varient en fonction de la qualité du produit, y compris dans un même type d'exploitation;

b) les consommations intermédiaires ont été calculées d'après les coefficients techniques moyens extraits de relevés d'entreprises;

c) Les taux d'amortissement, de rémunération des capitaux fonciers et de l'exercice ont été déterminées sur la base de pourcentages obtenus par l'élaboration des données acquises dans les relevés;

d) le calcul des impôts est effectué en multipliant les revenus imposables moyens spécifiques à chaque type de production par les coefficients de réévaluation en vigueur;

e) le coût de la main-d'oeuvre a été déterminé en faisant référence aux emplois de travail moyen de chaque type de production ainsi qu'aux taux de salaires effectivement versés.